

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

DELIBERATION

CANTON
DE SORGUES

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNE
DE SORGUES
84700

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 25 JUIN 2024

OBJET

Affectation des résultats
2023 du budget de la
Résidence Autonomie

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq juin, le Conseil d'administration
du C.C.A.S. de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement,
dans la salle du Conseil Municipal.

Sous la Présidence de Monsieur Thierry Lagneau, Président du CCAS.

Del-2024-juin-024
N-7.1.2

PRESENTS : T. Lagneau - S. Lagneau - C. Coumbarier -
P. Courtier - S.-F. Laporte - D. Attuel - G. Julian
L. Armand - A. Manie - M. Cruz - M.-J. Estin -
C. Roche -

POUVOIR(S) :

S. Ferraro - E. Roca - O. Vincent.

EXCUSE(S) :

E. Arrigoni - H. Trinquet.

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE :

L. Ludwig -

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R314-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Vu le compte administratif 2023 de la Résidence Autonomie le Ronquet conforme au compte de gestion 2023 du comptable public ;

Considérant que les résultats de la gestion 2023 s'établissent comme suit :

BUDGET Résidence Autonomie le Ronquet	Résultat global de clôture 2022 reporté	Résultat de l'exercice 2023	Résultat global de clôture 2023
INVESTISSEMENT	98 161,92	33 734,68	131 896,60
EXPLOITATION	39 245,23	-97 120,39	-57 875,16
TOTAL	137 407,15	-63 385,71	74 021,44

Résultat de clôture en investissement : recette de 131 896,60 € reportée sur la ligne 001 du budget 2024.

Résultat de clôture en exploitation : dépense de 57 875,16 € à incorporer sur le budget 2025.

Sur le rapport présenté par le Président Thierry LAGNEAU,

APRES, en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPROUVE, l'affectation des résultats 2023 comme ci-dessus.

Adopté à : L'unanimité.

J'atteste le caractère exécutoire
de cette délibération à dater du :

Publié le 28/06/2024.

